



Honoraires de transaction forfaitaires TTC à la charge du vendeur

ORPI CHATEAU-THIERRY - Honoraires au 26/09/2019

Vente : Maisons / Appartements / Propriétés / Terrains / Immeubles

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 46.000 €	6.000 €
De 46.501€ à 60.000 €	6.500 €
De 61.001€ à 80.000 €	7.500 €
De 81.001€ à 108.500 €	8.500 €
De 109.001€ à 140.000 €	9.000 €
De 141.001€ à 180.000 €	10.000 €
De 181.001€ à 200.000 €	11.000 €
De 200.501€ à 210.000 €	11.500 €
De 210.501€ à 225.000 €	12.000 €
De 225.501 € à 240.000 €	12.500 €
De 240.501 € à 260.000 €	13.000 €
De 260.501 € à 275.000 €	13.500 €
De 275.501 € à 314.500 €	14.500 €
315.001 € et +	5 %

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Les honoraires de l'agence sont inclus dans nos offres affichées en vitrine

ORPI agence LELEUX 1 rue Lefèvre Maugras 02400 CHATEAU-THIERRY – SARL au capital de 2.500 € - RCS Soissons 502 845 159 Carte professionnelle T/G N° CP1 02012016600004572 délivrée par la CCI de l'Aisne. Caisse de garantie SOCAF 26 av. de Suffren 75015 PARIS

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	150,00 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8,00 € du m ²	8,00 € du m ²
Etat des lieux location vide	3,00 € du m ²	3,00 € du m ²
Etat des lieux location meublée	3,00 € du m ² à l'entrée et 3,00 € du m ² à la sortie	3,00 € du m ² à l'entrée

Locaux de droit commun / commerciaux / professionnels et autres qu'à usage d'habitation	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation (Publicité ...)	150,00 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et Etat des lieux		Montant correspondant à 2 loyers charges comprises

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	7,5 % du quittement
Assurance GLI	2,5 % du loyer charges comprises
Gestion des sinistres contenant déclaration à l'assurance	150,00 € TTC
Gestion des dossiers contentieux impayé locataire avec huissier / avocat	150,00 € TTC
Pré-déclaration des revenus fonciers	25,00 € TTC
Etablissement des congés donnés par le bailleur	30,00 € TTC
Documents administratifs sollicités pour le bailleur ou le locataire	20,00 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.